



Appel à projets 2024

6ème édition

“Favoriser une biodiversité florale pérenne pour les pollinisateurs”

Le Fonds de Sauvegarde des Abeilles



Nous soutenons des projets portés par des agriculteurs pour améliorer la santé des abeilles, diminuer leur mortalité et ainsi préserver notre écosystème.

[Comment s'est créé le FSAb ?](#)

+ d'informations sur le site internet : <http://fsab.fr/>

Modalités de l'appel à projets



 Du 15 septembre au 15 novembre 2024 !

 1 dossier = 1 agriculteur·ice + 1 apiculteur·ice

Deux types de projets pourront être soutenus :

Moyenne durée :
Jachères, couverts,
intercultures...

- Enveloppe max de 500€
- Projet d'au moins de 2 ans

Longue durée :
Arbres, haies

- Enveloppe max de 1 000€
- Projet de plantation pour 3 ans minimum

Le FSAb ne finance que l'achat de matériel végétal

Modalités de l'appel à projets



Les critères d'éligibilité :

👉 Projet porté par un.e agriculteur·ice ou coopérative d'agris

👉 Lien obligatoire avec un.e apiculteur·ice professionnel.le

👉 Projet favorisant la biodiversité florale et mellifère cohérent et faisable

Comment candidater ?

- Appel à projet en deux temps : candidater en ligne sur fsab.fr
 - à partir de la mi-septembre, jusqu'à la mi-novembre (1ère vague)
 - jusqu'à la fin février 2025 (2ème vague)
- Après réception, dossiers étudiés en comité la 2ème quinzaine de novembre 2024 ou en mars 2025 (selon la date de réception des dossiers complets)
 - 👉 **Décisions communiquées par e-mail dans les 15 jours suivant le comité**
- Si le projet est validé, la subvention sera versée **par virement bancaire à l'envoi des factures et de photos**

Les différents aménagements mellifères

Haies mellifères



Jachères



Cultures intermédiaires



Bandes enherbées



Biodiversité : fleurs toute l'année et apports nutritionnels variés

Nourriture abondante près des ruches : protection des abeilles des pesticides

Meilleure résistance aux événements climatiques extrêmes

Les haies mellifères

Avantages

Apiculture : nourriture en période de creux, surtout en **sortie d'hiver**

Agronomie : brise vent, rétention d'eau, lutte contre l'érosion, ombre...

Biodiversité : habitat pour d'autres espèces 😊



Les couverts mellifères

Jachère mellifère



Culture intermédiaire mellifère



Avantages des couverts mellifères

Diminuent

La battance (formation d'une croûte de surface), le ruissellement, l'érosion

Le salissement (étouffent les adventices : « mauvaises herbes »)

Augmentent

La vie du sol (micro-organismes, vers de terre) et la matière organique

La fertilisation du sol

La structure et la portance du sol

Les bandes enherbées

Attention : distinguer « fleuri » et mellifère, les espèces esthétiques ne produisent pas forcément autant de pollen et nectar



Mélanges de graminées,
légumineuse et fleurs
sauvages

Calendrier des ressources mellifères



Aménagements et périodes de floraison



Haies



Jachères/Prairies mellifères



Couverts végétaux



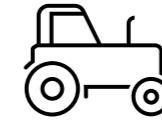
Cultures



Les avantages de mettre en place des aménagements mellifères



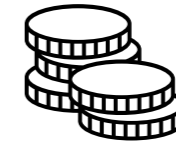
Protection des abeilles et autres pollinisateurs



Nombreux avantages agronomiques



Eventuellement production complémentaire






Aides de la PAC (écorégimes, légumineuses...)

Projets déjà financés

Témoignages des agriculteurs qui ont déjà participé en vidéo :






Mathilde, apicultrice et **Frédéric** (35) agriculteur engagé dans la conservation des sols

 Appel à projet 2020
  1 500 €






Benoît (49), agriculteur, plante des haies et arbres au milieu de prairies pour favoriser la faune et la flore locale :

 Appel à projet 2021
  1 000 €






Aymeric (59) intègre des plantes mellifères dans les couverts végétaux juste après la moisson sur 50 hectares

 Appel à projet 2020
  1 700 €



Fabien et sa famille (23) mettent en place une bande de jachère et une prairie mellifère :

 Appel à projet 2019
  1 000 €



MERCI



!

contact@fsab.fr